



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

à Pau, le 27 août 2021

Depuis le début de l'année 2021, 23 décès (contre 19 à la même période en 2020) sont à déplorer sur les routes du département. Le préfet rappelle aux usagers la plus grande prudence sur nos routes.

Au 22 août 2021, on compte **609** accidents de la route soit une augmentation de 21 % par rapport à 2020.

Ces accidents de la route ont fait **720** blessés (contre **598** en 2020 soit une augmentation de 20%) dont **166** blessés hospitalisés (contre **125** en 2020 soit une augmentation de 33%).

Durant la semaine du 16 au 22 août 2021, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **179** excès de vitesse ;
- **9** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **7** délictuelles ;
- **17** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **16** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **2** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **10** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **41** suspensions du permis de conduire.

Sur la route du retour des vacances, vous pouvez être amené à traverser ou passer aux abords d'un chantier ce qui perturbe les conditions de circulation : suppression de la bande d'arrêt d'urgence, réduction du nombre de voies, ralentissements ou encore déviation de la circulation. Tout manque de vigilance de la part d'un conducteur peut s'avérer dangereux pour lui-même comme pour les tiers, y compris pour les agents travaillant sur le chantier.

À l'approche d'une zone d'intervention

- Respectez les consignes de sécurité délivrées par les panneaux de signalisation positionnés sur la route ;
- Réduisez votre vitesse pour anticiper les obstacles et le danger ;
- Redoublez de vigilance si un gyrophare ou des feux clignotent ;
- N'attendez pas le dernier moment pour ralentir ou changer de voie.

Lorsque vous traversez une zone d'intervention

- Conservez une vitesse modérée jusqu'à la sortie du chantier et restez concentré afin de pouvoir anticiper tout danger ;
- Respectez impérativement une distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède ;
- Soyez particulièrement vigilant en cas d'intempéries (pluie, neige, brouillard...).

